

TARIFS 2023

TRAVAUX NEUFS DE BRANCHEMENT ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET/OU EAUX PLUVIALES

Libellé Article	Montant HT	TVA	Montant TTC
réalisation travaux			
Branchement au réseau sur voirie existante avec reprise de voirie sur 6 mètres linéaires - forfait	2 069,73 €	413,95 €	2 483,68 €
Coût unitaire par mètre linéaire supplémentaire par branchement compris entre 6 et 20 mètres linéaires	283,23 €	56,65 €	339,88 €
Coût unitaire par mètre linéaire supplémentaire par branchement au-delà de 20 mètres linéaires	sur devis au coût réel sur la base des bordereaux de prix des titulaires des marchés publics majoré de 10% pour frais généraux (article L1331-2 du code de la santé publique)		
Création Branchement neuf dans le cadre d'une opération d'extension de réseaux Eaux Usées - forfait	1 198,27 €	239,65 €	1 437,92 €
Majoration sur forfait pour difficulté technique lors d'une création de branchement d'une profondeur supérieure à celle prévue au règlement de service	+ 50%		
Majoration sur coût unitaire par mètre linéaire supplémentaire pour difficulté technique lors d'une création de branchement d'une profondeur supérieure à celle prévue au règlement de service	+ 50%		
Participation pour travaux sur réseaux ou ouvrages d'assainissement des eaux usées ou des eaux pluviales (toutes communes)	sur devis au coût réel sur la base des bordereaux de prix des titulaires des marchés publics majoré de 10% pour frais généraux (article L1331-2 du code de la santé publique)		